

Maintien de Compétence AFIS

Réf. : 119 MC AFIS

Certifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans le cadre du programme **TRAINAIR PLUS** au service des aéroports



TRAINAIR PLUS

PROGRAMME :

- La réglementation ;
- L'environnement et les procédures locales ;
- Les situations inhabituelles ;
- Cas concrets.

NOMBRE DE STAGIAIRES :

1 à 10 par session

DURÉE D'UNE SESSION :

1 jour (6 heures)

PERSONNEL CONCERNÉ :

Agent AFIS dans le cadre du programme de maintien de compétence (obligatoire) répondant aux exigences des arrêtés du 16 juillet 2007 et du 28 avril 2010.

“ Soyez conforme aux exigences réglementaires de la DGAC ! ”

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Assurer le maintien des connaissances théoriques et pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Enseignements théoriques ;
- Travaux dirigés ou travaux pratiques d'application ;
- Travaux pratiques de synthèse ;
- Évaluation des prérequis et évaluation de fin de formation ;



**NOUS SOMMES LE 1^{ER} CENTRE DE FORMATION
CERTIFIÉ PAR L'OACI, FAITES-NOUS
CONFIANCE, SOYONS PARTENAIRES !**